

[1758?]

"MEMOIRE¹ SUR LA MARCHÉ SUISSE [VERFASST VON GARDEHPTM. UND BRIGADIER BEAT FIDEL ZURLAUBEN, DEM AUTOR DES CODE MILITAIRE]

"I.^o la marche Suisse ..." s. Zurlauben/CM I 283 Zeile 8-13²

"II. elle est la meme ..." s. ebenda Zeile 14-16

"III. elle est la meme que celle qui a ..." s. ebenda Zeile 17-20

"IV. elle a toujours etè observèe en france dans les troupes Suisses par ce qu'elle leur a etè ordonnèe ..." s. ebenda 283 Zeile 21-284 Zeile 14

1) Ueber dem Titel steht noch:

2) AH 108/148 ist zwar materiell mit dem bei Zurlauben/CM widergegebenen Text identisch weist aber geringfügige formale Unterschiede auf.

AH 108, 277^r (aufgeklebt)

1641 September 22., Nesle

A

"PROVISIONS DE MARECHAL DE FRANCE POUR M. [ANTOINE III DUC] DE GRAMMONT [=GRAMONT]. M.^E DE CAMP DU REGIMENT DES GARDES FRANÇOISES"; "(MORT LE 12 JUILLET 1678.)"

"Louis [XIII] &c.^a a to.^s ceux &c.^a Salut.

Comme le Bien Et La Conservation Des Grands Estats Depend non Seulement Des Soins Du Prince qui ne Peuvent Suffire à toutes Choses mais Encore De Ceux à qui Jl Confie les Principales Charges, Et Sur Qui jl Se Repose D'une Partie Des affaires De la Paix Et De la Guerre, aussi nous avons ce toujours Eu Beaucoup D'Egard, à N'eslever que De Dignes Sujets aux offices De Nostre Couronne, Et Particulierement à Ceux De Mareschaux De france, qui Sont Establis Pour Commander Les Armées, Et avoir En tout tems la Direction Du Bon Ordre, Et De la Discipline Des Troupes, Et Considerant Que Par la Guerre ouverte Depuis Plusieurs années [d.h. seit 1635], Entre Cette Couronne, Et Celle D'espagne, Nous avons Perdu Beaucoup D'hommes De Commandement, Et même aucun Marechaux De France, Et D'ailleurs Qu'il Est Juste Et Jmportant De Reconnoitre le Merite De Ceux qui Se Sont Longuement Et Dignement Employés au Service De L'etat, Et qui se Sont signalés par Dessus Les